



Délibération du Conseil Municipal ordinaire de Frenelles en Vexin du 15 Décembre 2025

En exercice :	20
Présents :	19
Excusés :	0
Absent(s) :	1
Pouvoirs :	1
Votants :	19
Suffrages exprimés :	19
Pour :	19
Contre :	0
Abstentions :	0

20/2025

L'an deux mil vingt-cinq, le quinze décembre à 18h30, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni sous la présidence de Madame Aline BERTOU, Maire.

Maires adjoints présents : M. BERNARD Pascal, Mme BOUDEVILLE Marie-Christine.

Conseillers délégués : M. LANCIEN Dominique.

Conseillers présents : M. BÉRI Marc, Mme BULKAEN Francine, M. BURETTE Guy, M. CHÉRON Julien, Mme DUGARD Virginie, Mme DUTOT Nathalie, Mme GARCIA BERNARD Catherine, M. GROUT Olivier, M. HORCHOLLES Willy, M. HUMBERT Tony, Mme MARTIN Agnès, Mme MICHELET Carole, Mme PLUVIOSE Marie, M. QUILLET Guillaume.

Pouvoirs : Mme LEMAIRE Corinne à Mme BERTOU Aline

Absent : M. FLEURY Jean-Luc

Secrétaire de séance : Mme BOUDEVILLE Marie-Christine

OBJET : SIEGE > Changement des candélabres sur la commune de Frenelles en Vexin.

Madame le Maire expose au Conseil Municipal que le SIEGE envisage de changer plusieurs candélabres sur la commune de Frenelles en Vexin. Ceux-ci sont anciens et énergivores.

Conformément aux dispositions statutaires du SIEGE et aux règlements financiers dudit EPCI, la réalisation de l'opération est subordonnée à l'accord de la commune qui s'exprime sous la forme d'une contribution financière telle que détaillée dans la convention ci-après annexée.

Cette participation s'élève à :

- ✓ en section d'investissement : **3 333.00 €**
- ✓ en section de fonctionnement : **0.00 €**

Étant entendu que ces montants seront ajustés sur la base du coût réel des travaux réalisés par le SIEGE dans la limite des montants indiqués ci-dessus.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité et à main levée :

- De valider la proposition émise dans les conditions exposées ci-dessus ;
- D'autoriser Le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier

Fait en séance le 15/12/2025

Madame le Maire

Aline BERTOU



Envoyé en préfecture le 16/12/2025

Reçu en préfecture le 16/12/2025

Publié le

ID : 027-200085462-20251215-20_2025-DE

S²LO